

Communiqué de Presse

Plusieurs organisations joignent leurs voix contre la réforme du PEQ

Montréal, le 6 juin 2020 - Le Conseil régional de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) Montréal-Métropolitain, Andrés Fontecilla député de Laurier-Dorion, le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI), la Maison des Amériques, Debout pour la Dignité, Paroles d'excluEs et l'Association pour la défense des droits du personnel domestique (ADDPD) joignent leurs voix au mouvement citoyen *Le Québec c'est nous aussi*, contre les modifications du Programme de l'Expérience Québécoise (PEQ) annoncées le 28 mai par Simon Jolin-Barrette, ministre de l'immigration, de la francisation et de l'intégration (MIFI).

UN RASSEMBLEMENT PLACE DES ARTS Les six organisations se sont rassemblées à 16h, sur l'Esplanade de la Place des Arts, afin de faire entendre leurs voix et militer pour un Québec inclusif.

PRINCIPALES REVENDICATIONS

- **Cette réforme est discriminatoire : elle crée plusieurs classes d'immigrant.es** avec des droits différents au Québec et dévalorise à tort les travailleurs.ses en emploi C & D. En effet, celles et ceux qui se verront non-éligibles au PEQ avec cette réforme sont qualifiés de travailleurs.ses essentiels et combient des positions-clés dans les régions.
- **Les travailleurs étrangers iront s'établir ailleurs au Canada, aggravant la pénurie de main d'oeuvre au Québec.** Cette réforme du PEQ demande 36 mois d'expérience professionnelle au Québec avant de pouvoir faire une demande de résidence permanente, là où les autres provinces n'en demandent que 12.
- **L'exigence des 36 mois multipliera les recours aux permis de travail temporaire fermés, associés à des abus très documentés.**
- **Aucune expérience de travail plus longue que la validité des permis ne doit être exigée.** Avec cette réforme, l'expérience professionnelle requise pour un.e diplômé.e est plus longue que celle autorisée par le permis de travail post-diplôme délivré pour certaines formations.
- **Cette réforme poussera les étudiants.es à s'établir ailleurs au Canada,** ce qui aura des conséquences importantes pour le financement des institutions d'éducation québécoises.
- **Le gouvernement québécois doit ouvrir des négociations avec le gouvernement fédéral afin que les étrangers.ères travaillant au Québec, temporairement ou dans un but d'établissement permanent, ne soient plus forcées à être employées sous permis de travail fermés,** qui facilitent les abus de droits par les employeurs et imposent une pression à la baisse sur les conditions de travail des Québécois.es.

CITATIONS

« Pour le conseil régional de la FTQ Montréal métropolitain, le PEQ doit demeurer une voie rapide et accessible à la résidence permanente et un outil d'intégration à la société québécoise. On doit s'interroger sur l'impact qu'aura, notamment sur le délai de traitement, l'allongement de la durée

de l'expérience de travail, qui passe d'un à trois ans selon les cas, avant de l'appliquer. Par cette action, le gouvernement risque de décourager des candidats à la résidence permanente déjà intégrés à la société québécoise, et ainsi les inciter à quitter vers une meilleure terre d'accueil », a déclaré le président du conseil régional de la FTQ Montréal métropolitain Marc-Édouard Joubert.

« Les personnes immigrantes ne sont pas des pions qu'on peut utiliser comme on veut. Précariser davantage les immigrantes et les immigrants en mettant plus de barrières à l'accès à un statut permanent, fermer nos portes à ceux et celles qu'on appelle nos « anges gardiens », les maintenir dans l'incertitude pendant trois ans, c'est freiner le développement de la société québécoise. Le ministre n'est pas en train de créer des meilleurs immigrants: il est en train de nous priver de néo-Québécois qui sont déjà intégrés ici et qui contribuent énormément à la construction du Québec de demain », a appelé Andrés Fontecilla député de Laurier-Dorion.

« L'adoption de la nouvelle mouture du PEQ endommagerait le projet de vie d'un grand nombre de personnes et briserait leur long espoir, en confinant des étudiantes et étudiants internationaux et des travailleuses et travailleurs étrangers plus longtemps dans une précarité et en privant les travailleuses et travailleurs dits « peu qualifiés » de l'accès à la résidence permanente. À la suite du changement du Programme régulier des travailleurs qualifiés de l'an dernier, ces modifications du PEQ rendront l'immigration plus difficile au Québec qu'au reste du Canada et mettront fin à l'image du Québec comme une société ouverte à l'immigration », a ajouté Cheolki Yoon, membre du centre des travailleuses et travailleurs Immigrant-e-s.

« C'est une blessure au sentiment d'appartenance des individus qui ont choisi le Québec comme terre d'accueil. La réforme du PEQ, qu'on nous impose aujourd'hui, n'est pas une solution issue d'une réflexion collective ni une solution pour notre relance économique; pour la Maison des Amériques. La réforme du PEQ est un message clair pour les minorités : on ne sera jamais consulté lorsqu'il viendra le temps de choisir notre avenir », a mentionné Pablo Luna Triana, président de la Maison des Amériques.

« Debout pour la Dignité appuie les revendications du mouvement Le Québec c'est nous aussi, qui constate une évidente précarisation des étudiants étrangers par le gouvernement Legault qui n'a pas respecté les engagements de l'État québécois à leur endroit. Trop, c'est trop », a conclu le Dr Wilner Cayo, président de Debout pour la Dignité.

« Nous devons être solidaires des plus précarisés du système d'immigration, car il est un assaut à la dignité humaine, qui se perpétue avec le racisme systémique » a signalé Bochra Manai coordonnatrice de Paroles d'excluEs.

« Les travailleurs étrangers en emploi de catégorie C ou D, tels que les individus employés à titre d'aides soignants à domicile, travailleurs agricoles, travailleurs en usine agro-alimentaire et autres travailleurs par ailleurs typiquement qualifiés d'essentiels, se verront désormais refuser d'emblée l'accès au statut permanent au Québec. Aussi, les diplômés professionnels se verront imposer un statut légal précaire plus longtemps et donc un parcours migratoire plus dangereux et incertain que les autres diplômés. Ces deux mesures d'exclusion en particulier sont illégales en vertu de la Charte québécoise, qui interdit à l'État de discriminer les individus en fonction de leur condition

sociale - qui inclut le niveau de formation et type d'occupation », a précisé Eugénie Depatie-Pelletier, docteure en droit et directrice générale de l'Association pour la défense des droits du personnel domestique de maison et de ferme.

« Cette réforme est une claqué à la diversité et à l'inclusion, plus nécessaire que jamais dans ces temps difficiles. Mais cette réforme est surtout le signe que le Québec se ferme à l'innovation, dont l'immigration est un élément indispensable », a affirmé Thibault Camara, du mouvement Le Québec, c'est nous aussi.

À PROPOS DE LA FTQ

La FTQ est la plus grande centrale syndicale au Québec; elle représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.

À PROPOS DU CTI

Le Centre de Travailleurs et Travailleuse Immigrant-e-s (CTI) défend les droits des immigrant-e-s dans leurs lieux de travail et se bat pour la dignité, le respect et la justice.

À PROPOS DE LA MAISON DES AMÉRIQUES

La Maison des Amériques est un espace de rencontre pour la communauté latino-américaine au Québec et pour toutes les personnes désirant être en contact avec celle-ci. La Maison des Amériques offre à la fois de l'orientation sociale, des activités culturelles et du développement d'affaires, dans une ambiance chaleureuse et avec une approche personnalisée et diversifiée en un seul lieu.

À PROPOS DE DEBOUT POUR LA DIGNITÉ

Debout pour la dignité est un organisme à but non lucratif qui regroupe et mobilise des minorités visibles, rassemble les ressources humaines et matérielles et, les organise, afin de construire des communautés solidaires et fortes débordant d'opportunités pour toutes et pour tous et favorisant une plus grande égalité des chances en améliorant les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité.

À PROPOS DE ANDRÉS FONTECILLA

Andrés Fontecilla - député de Laurier-Dorion et porte-parole de Québec solidaire en matière en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion.

À PROPOS DE PAROLE D'EXCLUS

Parole d'excluEs est un organisme à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à travers la prise de parole, la mobilisation et l'accompagnement de démarches citoyennes pour développer des actions collectives et transformatrices visant à améliorer les conditions de vie.

À PROPOS DE L'ADDPD

L'Association pour la Défense des Droits du Personnel Domestique de maison et de ferme

(ADDPD/ARHW) est un organisme communautaire sans but lucratif fondé à Montréal en 1975. L'ADDPD se mobilise pour défendre les droits fondamentaux, et notamment le droit de changer librement d'employeur, pour toutes les personnes au Québec et ailleurs au Canada employées à titre d'aide à domicile ou de main-d'oeuvre agricole au sein de la résidence ou sur le terrain privé de son employeur.

À PROPOS DE LE QUÉBEC C'EST NOUS AUSSI

Le Québec, c'est nous aussi est un mouvement citoyen non-partisan, qui regroupe immigrants et Québécois dans une lutte commune pour un Québec inclusif et dynamique.

- 30 -

SOURCE Le Québec, c'est nous aussi
INFORMATIONS Fanny Lemaire
514-886-9331
fannyplemaire@gmail.com